



PROGRAMME DÉTAILLÉ DU BILAN DE COMPÉTENCES 2021

PRÉREQUIS ET DÉTAILS DES CONDITIONS SPÉCIFIQUES :

Aucun.

OBJECTIF :

Le bilan de compétences permet de faire un point sur votre carrière afin de vous aider à définir un projet professionnel cohérent ou valider un projet de formation.

Le bilan de compétences est souvent lié à un licenciement, un départ de l'entreprise, une envie d'évolution du poste ou d'une reconversion vers un autre métier. Il vous permet de faire un point sur vos compétences, de répondre aux questions que vous vous posez pour une bonne gestion de votre carrière et permet de cibler un projet réaliste et réalisable correspondant à vos goûts et vos envies afin de vous repositionner sur un emploi épanouissant.

Tout au long du bilan de compétences, votre consultant dédié vous aide à valoriser votre expérience et votre profil pour certains postes, quel que soit votre âge, votre statut ou votre niveau d'études.

Réalisé pendant ou en dehors du temps de travail, le bilan de compétences se déroule dans un organisme agréé de votre choix, qui garantit la totale confidentialité de votre démarche.

DURÉE :

Durée de 24 heures comprenant 8 rendez-vous de 2 heures en face à face (16 heures) avec un consultant expert et de 8 heures de prescription de travail personnel.

MODALITES ET DELAIS D'ACCÈS :

Isabelle Azoulay et Emmanuelle Léopold sont à votre disposition au 01 44 64 85 87 / 01 44 64 85 88 du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures afin de pouvoir répondre à vos questions et vous apporter tous les renseignements administratifs.

A l'issue de cet entretien, un rendez-vous pré bilan avec un consultant vous sera proposé. Ce rendez-vous est gratuit et sans engagement et dure environ 1 heure. Il vous permettra de choisir votre consultant dédié qui vous accompagnera pendant toute la durée du bilan.

Le délai de traitement des dossiers de prise en charge et par conséquent le délai démarrage de l'accompagnement dépend du délai d'instruction des dossiers imposé par le financeur. Il n'y a aucun délai à prévoir dans le cadre du CPF.



TARIF :

2000 euros au titre du CPF

1500 Euros pour toute personne inscrite Pôle Emploi

2250 euros au titre du Plan de développement des Compétences de votre entreprise

1500 euros pour toutes les professions libérales. (FIFPL)

CONTACT :

ISABELLE AZOULAY 01 44 64 85 87 iazoulay@g2r-formation.fr

EMMANUELLE LEOPOLD 01 44 64 85 88 eleopold@g2r-formation.fr

Formulaire d'inscription : [Bilan de compétences](#)

MÉTHODES MOBILISÉES :

Chaque consultant suit le cadre légal des différentes phases du bilan de compétences en y adaptant sa propre posture, sa méthodologie et les outils qu'il maîtrise. Ils vous sont détaillés lors du rendez-vous préalable. Vous serez accompagné et épaulé par le consultant de votre choix avec bienveillance et professionnalisme dans le respect des règles de déontologie.

[Lien charte éthique bilan](#)

Le lien ci-dessous vous permet également de consulter le profil de la personne avec laquelle vous allez travailler.

[Notre équipe](#)

Nous mettons également à votre disposition des ressources documentaires accessibles 24h/24 avec un identifiant et un mot de passe qui vous sera communiqué lors de votre 1ere séance d'accompagnement.

Un identifiant et un mot de passe vous seront communiqués par votre consultant dès la première séance.

Vous y trouverez entre autre des liens vers :

Des informations sur les métiers,

Des référentiels métiers,

Le répertoire des métiers et des formations,

Des informations sur les secteurs professionnels,

Des Fiches métiers

Les fiches Rome...

110 Avenue Philippe Auguste, 75011 Paris

Siret : 448 750 620 000 24

N° déclaration : 75 44 27 575

www.g2r-formation.fr

*Exonération de TVA article 293B du Code Général des Impôts- Version mise à jour le 22 mars 2021



MODALITES D'EVALUATION :

Le bilan de compétences n'est pas une formation. Le bénéficiaire n'est donc pas évalué.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Certains de nos locaux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Notre référente handicap certifiée (Isabelle AZOULAY) est à votre disposition pour vous accueillir et prendre en compte des adaptations utiles ou nécessaires.

Contactez-nous pour valider et vérifier si c'est le cas pour votre formation.

01 44 64 85 87.

RÉSULTATS ATTENDUS :

Remise de synthèse et annexes (test, documents de travail, etc...) au bénéficiaire. Ce document est strictement personnel et confidentiel.

CONTENU DE LA FORMATION :

Le bilan de compétences comprend obligatoirement trois phases sous la conduite du consultant. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne.

La phase préliminaire a pour objet de :

- D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire,
- De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin,
- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

La phase d'investigation permet au bénéficiaire :

- Soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence,
- Soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

La phase de conclusion, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de :

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan.



Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire des résultats détaillés et d'un document de synthèse. **Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire.** Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

LIEUX DE RÉALISATION :

[Nos lieux de réalisation](#)

TAUX DE SATISFACTION 2020 :

Satisfaction CPF : 97,4%

Satisfaction Google bilans de compétences : 98%

Années	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Nb de bilans réalisés	525	491	415	423	337	276

Total bilans réalisés	2774					
-----------------------	------	--	--	--	--	--